

invitez aussy. Pendant ce tems là, il y avoit des charpentiers qui dispo-
soient de pièces de bois par couche pour mettre tous les convives.

“Le jour estant arrivé pour le festin, tous les convives furent arrestez
et comme il n’y avoit pas de logement pour servir de prison, on les mit
au nombre de 95 hommes, un sept (ceps) au pied”, etc., c’est-à-dire qu’ils
furent tous faits prisonniers. (*Collection de M^{ss}*, I, 599.¹)

Ce coup fait, l’intendant repartait pour Montréal. En route, au-
dessus de tous les rapides, il fit la rencontre du gouverneur général qui
montait à la tête d’une armée de plus de deux mille hommes,² formée de
832 réguliers, 930 miliciens, 300 Sauvages et 100 hommes pour le service
de 200 bateaux plats et d’un pareil nombre de canots d’écorce. (*Cor.
gén.*, IX, 52; *Ibid.*, XI, 153.) Il était accompagné d’un état-major brillant
et de plusieurs seigneurs et notables du pays : entre autres, le chevalier
Hector de Callières, gouverneur de Montréal, le chevalier Philippe de
Rigaud de Vaudreuil, commandant des troupes du roi et arrivant de
France,³ plus tard marquis et gouverneur général, le baron de Lahontan,
Charles Le Moyne de Longueuil, plus tard premier baron de Longueuil,
Le Moyne de Sainte-Hélène, Portneuf, fils du baron de Bécancourt,
Fleutelot de Romprey, Saint-Cirq, le chevalier de Troyes, le chevalier de
Bauby, aide de camp, Valrennes, l’abbé de Belmont, Berthier, Desme-
loizes, La Valtrie, Granville, Claude de Ramesay, commandant de la
milice et plus tard gouverneur de Trois-Rivières puis de Montréal, Le
Gardeur de Repentigny, Aubert de La Chesnaye, Louvigny, Le Ber de
Saint-Paul, Dupuy, Sidrac Dugué de Boisbriant et Gédéon de Catalogne.
Plus tard, cette armée fut grossie de près de cent soixante et dix Français
et quatre cents Sauvages, leurs alliés, descendus exprès des Pays d’en
haut, sous le commandement d’Olivier Morel de La Durantaye, de La
Forest, de Greyselou du Lhut, du chevalier Henri de Tonty, de Jacques
Bourdon d’Autray et de Nicolas Perrot. (*Collection de M^{ss}*, I, 560 ; *Cor.
gén.*, IX, 42, 53, 57, 87, 88, 97, 112, 179 ; *Jug. et Dél.*, III, 249.)

Catalogne, continuant sa relation, ajoute : “L’armée ainsy disposée
partit de Montréal à la fin, arrivant à la Galette⁴ qui est le haut de tous
les rapides. Nous y rencontrasmes monsieur de Champigny qui rendit
compte à monsieur le marquis de Denonville de l’expédition qu’il venait

¹ Publiée sous les auspices de la législature de Québec en 1883. La collection
Moreau Saint-Méry, aux Archives du Canada, contient ce mémoire.

² Un mémoire du temps élève ce chiffre à 3,000 hommes. (*Cor. gén.*, XI, 153.)

³ Il arriva au Canada en mai 1687 avec huit cents recrues, qui furent laissées en
arrière pour protéger les postes. Margry et Belmont disent “quinze cents hommes”
(*Vol. V, Introd.*, p. xxxv) ; Parkman : “huit cents réguliers” (*Frontenac*, éd.
1893, p. 144 ; *Hist. du Canada*, 20). M. de Denonville écrit au ministre qu’il a reçu
“huit cents recrues” (*Cor. gén.*, IX, 166). En janvier 1687, il avait demandé quinze
cents vétérans (*Ibid.*, 311). La traversée de M. de Vaudreuil fut faite en trente-
trois jours, la plus courte qui se fût vue. Lahontan, toujours à l’exagération, affirme
qu’elle fut faite en vingt-huit jours.

⁴ Prescott, de nos jours.